

ASSEMBLÉE NATIONALE

20 janvier 2017

ADAPTATION DU CODE MINIER AU DROIT DE L'ENVIRONNEMENT - (N° 4382)

Commission	
Gouvernement	

Retiré

AMENDEMENT

N ° 42

présenté par
Mme Batho

ARTICLE 2

À la fin de la deuxième phrase de l'alinéa 14, supprimer le mot :

« locale ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de cohérence.